



Remorquage d'un vehicule accidenté, paiement de la facture

Par **skwals**, le **20/06/2012** à **18:36**

Bonjour,

Mon amie a eu un accident de la route avec un tiers. Les deux véhicules étaient sur la chaussée car il fallait rétablir au plus vite la circulation.

Un véhicule de remorquage imposé a été dépêché sur place pour enlever le véhicule de mon amie car elle a été transportée d'urgence à l'hôpital.

Sachant que le véhicule de mon amie est assurée tous risque avec assistance panne à 0 km. Est-ce que le paiement de la facture de remorquage reste à la charge de l'assurance ou à sa charge ?

Par **pat76**, le **20/06/2012** à **18:39**

Bonjour

L'assurance prend tout en charge en principe.

Mais, il vaut mieux être méfiant et vérifier les conditions générales du contrat d'assurance auto.

Par **skwals**, le **20/06/2012** à **18:41**

Merci beaucoup pour votre réponse rapide pat76.